



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DES ACTIONS
INTERMINISTÉRIELLES

Mission Aménagement-Environnement

Chef de mission : Chantal FAVROT

Secteur Environnement

affaire suivie par : Karin TOPIN

☎04.93.72.20.46

Nice, le - 8 SEP. 2005

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 6 août 2005, vous m'avez fait part de vos inquiétudes quant à l'éventuel projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique des déchets sur le site de Barbossi à Mandelieu.

A ce jour, aucun dossier n'a été déposé en ce sens auprès de mes services.

Cependant, en dehors de toute considération de faisabilité d'un tel projet, j'ai la responsabilité, en qualité de représentant de l'Etat, de tenir un juste équilibre entre les intérêts légitimes de chaque citoyen et les besoins d'intérêt public. La gestion des déchets, dans les deux décennies à venir, est un véritable enjeu pour le département des Alpes-Maritimes.

Je vous rappelle qu'il y est produit plus de 1,1 million de tonnes de déchets par an et que la capacité maximale du centre de stockage des déchets ultimes de la Glacière à Villeneuve Loubet devrait atteindre ses limites au plus tard en 2010. Il est donc d'intérêt général de trouver des solutions de remplacement à très court terme.

S'agissant des inquiétudes de vos adhérents, je tiens à vous préciser que, si un projet de centre d'enfouissement technique (CET) sur le site de Barbossi devait être déposé auprès de mes services, l'examen de ce dossier s'effectuerait dans la plus grande transparence. D'ailleurs, la procédure d'instruction d'une installation classée pour la protection de l'environnement prévoit l'organisation d'une enquête publique sur le territoire de la commune concernée.

Par ailleurs, vous avez souhaité, dans un nouveau courrier en date du 24 août 2005, me rencontrer sur ce projet. Je ne peux donner suite à votre demande car mon approche d'un éventuel projet de CET s'inscrit dans une réflexion départementale de gestion des déchets. Les questions que vous me posez sont directement liées à la construction d'infrastructures actuellement à l'état de projet et dont la maîtrise d'ouvrage ne m'appartient pas.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma considération distinguée.

M. Jean-Claude GLOMAUD
Président de l'association SDEMNE
785 av des amazones
98 av St Augustin
06210 Mandelieu-La-Napoule

Le Préfet des Alpes-Maritimes
DAGEB 1843

Pierre BREUIL

copie à Monsieur le Sous-Préfet de Grasse